MALTERIES FRANCO-BELGES - ASSEMBLEE GENERALE MIXTE - 20 décembre 2024

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Résolutions Ordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix	Actions représentées par	Proportion du capital social représenté	Voix exclues	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%	prises en compte	les voix exprimées	par les voix exprimées			
1	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2024													
	1	Adoptée	772 495	> 99,99 %	3	< 0,01 %	11	-	772 498	470 165	94,794 %	0	0	94,794 %
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2024													
	2	Adoptée	772 495	> 99,99 %	3	< 0,01 %	11	-	772 498	470 165	94,794 %	0	0	94,794 %
3	Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2024													
	3	Adoptée	760 400	98,43 %	12 109	1,57 %	0	-	772 509	470 165	94,794 %	0	0	94,794 %
4	Convention des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce													
	4	Adoptée	760 392	98,43 %	12 106	1,57 %	11	-	772 498	470 165	94,794 %	0	0	94,794 %
5	Ratification de la cooptation de Sylvia Morvan Sourdille en qualité de membre du Conseil d'administration													
	5	Adoptée	772 492	> 99,99 %	3	< 0,01 %	14	-	772 495	470 165	94,794 %	0	0	94,794 %
6	Ratification	de la coop	tation de la société	é InVivo Grou	p en qualité de men	nbre du Cons	seil d'administration							
	6	Adoptée	772 493	> 99,99 %	5	< 0,01 %	11	-	772 498	470 165	94,794 %	0	0	94,794 %

MALTERIES FRANCO-BELGES - ASSEMBLEE GENERALE MIXTE - 20 décembre 2024

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Résolutions Ordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix		Proportion du capital social représenté	Voix exclues	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%	prises en compte	les voix exprimées	par les voix exprimées	VOIX EXCIUES	VOIX Hulles	Quorum
7	Nomination de Jorge Solis en qualité de membre du Conseil d'administration													
	7	Adoptée	772 492	> 99,99 %	3	< 0,01 %	14	-	772 495	470 165	94,794 %	0	0	94,794 %
8	Approbation des informations mentionnées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce relatives à la rémunération des administrateurs – say on pay ex post global													
	8	Adoptée	772 490	> 99,99 %	8	< 0,01 %	11	-	772 498	470 165	94,794 %	0	0	94,794 %
9	Approbation de la politique de rémunération des administrateurs pour l'exercice qui cloture au 30 juin 2025 – say on pay ex ante													
	9	Adoptée	772 490	> 99,99 %	8	< 0,01 %	11	•	772 498	470 165	94,794 %	0	0	94,794 %
11	Pouvoirs er	n vue des f	formalités											
	11	Adoptée	772 492	> 99,99 %	3	< 0,01 %	14	-	772 495	470 165	94,794 %	0	0	94,794 %

MALTERIES FRANCO-BELGES - ASSEMBLEE GENERALE MIXTE - 20 décembre 2024

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Résolutions Extraordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix		Proportion du capital social		Voix nulles	Outomism
			Votes	%	Votes	%	Votes	%	prises en compte	les voix exprimées	représenté par les voix exprimées	Voix exclues	voix nulles	Quorum
Mise en harmonie des statuts avec les dispositions des articles L.22-10-3-1 et L.225-37 du Code de commerce dans leur nouvelle rédaction issue de la loi n° 2024-537 du 13 juin 2024 10														
	10	Adoptée	772 495	> 99,99 %	3	< 0,01 %	11	-	772 498	470 165	94,794 %	0	0	94,794 %

Page 3 sur 3 20/12/2024 12:10:23